

la moitié, pour le moins, des opérations, procédés etc., recommandés, sont justement tombés dans un oubli profond, on se prend à craindre qu'il n'en soit ultérieurement de même pour un grand nombre d'opérations et procédés édités de nos jours.

" Ne vaut-il pas mieux examiner, réfléchir, peser le pour et le contre, comparer le nouveau et l'ancien, demander un supplément d'informations avant de se prononcer ?

" Cette temporisation conduit plus sûrement au bien et garantit le mieux contre l'erreur; non-seulement on s'en fait une règle, mais on la préconise vivement pour ses disciples, lesquels trouvant, quelquefois, la procédure trop longue et la vie trop courte, se jettent dans des aventures d'où ils reviennent souvent pleins de désillusions, sinon même de regrets.

" En somme, le but final de la pratique est la guérison, et si on peut l'atteindre par différentes voies, il n'est pas, que je sache, d'article de loi qui force à employer bon gré mal gré le fer ou le feu, quand on peut réussir aussi bien par les médicaments, l'hygiène ou les moyens de douceur. La chirurgie n'a pas de droits à elle propres, mais seulement un désir qui est de soulager ou de guérir le plus simplement et avec moins de frais possible.

" Si l'on compare la thérapeutique chirurgicale en France et à l'étranger, on peut affirmer que dans aucun pays elle n'est plus conservatrice que dans le nôtre, que nulle part plus qu'ici on ne se préoccupe :

1^o D'utiliser les médicaments, les agents hygiéniques, les moyens chirurgicaux dits de douceur, et les opérations non sanglantes;

2^o De baser l'ensemble du traitement sur l'étiologie, la pathologie, la nature des formes et le degré du mal à combattre;

3^o De mettre à profit les enseignements de la physiologie et de la pathologie générale, d'effacer les barrières malencontreusement élevées entre la pathologie interne et externe.

4^o D'employer, au cas où la médecine opératoire est nécessaire, les procédés les moins périlleux et les plus faciles à exécuter.

5^o D'être éclectique, c'est-à-dire d'accepter comme utile tout moyen thérapeutique, à la condition expresse de déterminer soigneusement les cas fréquents ou rares qui le réclament, et surtout de ne l'appliquer exclusivement ni au hasard ni par séries.

6^o D'être opportuniste, c'est-à-dire de peser soigneusement les avantages et les inconvénients de l'action précoce ou tardive, de l'abstention momentanée ou définitive, pour arriver à saisir le moment favorable, *l'occasio praeceps*.

7^o De préciser rigoureusement les indications et les contre-indications opératoires, en tenant grand compte de l'état organique des sujets et des maladies constitutionnelles patentées et latentes dont ils sont atteints.

8^o Enfin, d'instituer avant, pendant et après l'acte chi-